

9614.20

9614.20.aa

Un changement à ce numéro tarifaire de toute autre sous-position.

9614.20

Un changement à cette sous-position du numéro tarifaire 9614.20.aa ou de toute autre sous-position.

96.15-96.18

Un changement à une sous-position de l'une de ces positions de toute autre sous-position, y compris d'une autre sous-position de ces positions.

SECTION XXI**OBIETS D'ART, DE COLLECTION OU D'ANTIQUITÉ****Chapitre 97 :****Objets d'art, de collection ou d'antiquité**

Un changement à une sous-position de ce chapitre de toute autre sous-position, y compris d'une autre sous-position de ce chapitre.